



Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH : maintenant ! Toutes et Tous en grève pour les droits des AESH le 13 juin !

L'intersyndicale landaise CGT éduc'action, FNEC-FP-FO et FSU, appelle les AESH à une nouvelle journée de grève le mardi 13 juin.

Le gouvernement a engagé une grande concertation autour de l'école inclusive sans inviter les personnels AESH. Suite aux fortes mobilisations de ces dernières années et aux difficultés de recrutement, le ministère a consenti à la CDIisation au 1er septembre des AESH qui cumulent trois ans d'ancienneté. Néanmoins **cette mesure reste très insuffisante au regard des conditions salariales, d'emploi et de travail des AESH**. Cette évolution dissimule toute perspective de titularisation et maintient les salaires avec une grille de rémunération au niveau du SMIC (avec 98 % des contrats à temps partiel).

Macron souhaite créer un nouveau métier qui s'appellerait Accompagnant à la Réussite Éducative (ARE). Projet complètement déconnecté des besoins exprimés dans l'École. L'idée est de fusionner les métiers d'AED et d'AESH. C'est non seulement imaginer qu'ils sont interchangeables mais surtout méconnaître leurs missions. L'école ne peut être vraiment inclusive tant que les AESH qui la mettent en œuvre sont privés d'un vrai statut de la Fonction publique. **La mesure envisagée de création des ARE doit être abandonnée.**

Au lieu de vouloir consolider les salaires avec une grille indiciaire qui ne se fasse pas rattraper par le SMIC et l'inflation galopante, le ministère mise sur une indemnité de fonction, croyant rendre ainsi le recrutement et le CDI plus attractifs. En sachant que les AESH ont en moyenne une quotité de 62 %, cette indemnité de fonction serait de 73 € net en CDD et 86 € net en CDI.

Il y a actuellement une progression de salaire de 288 € net entre un.e AESH débutant.e, à temps complet, et un.e AESH cumulant 30 ans de carrière. Avec cette indemnité de fonction, cette progression de salaire sera portée à 308 € net, pour un temps complet, donc un gain minimum de 30 € entre l'avant et l'après projet de revalorisation tant attendue. Voici les 10 % d'augmentation annoncés en grande pompe par le gouvernement ? C'est la montagne qui accouche d'une souris en se fissurant toujours un peu plus ! Ce tassement de la grille supprime l'évolution et la reconnaissance de l'expérience professionnelle pour les AESH. **C'est inacceptable.**

La MLPH deviendrait une chambre d'enregistrement de reconnaissance du handicap puis l'Éducation nationale prendrait le relais en proposant aux familles ce qui lui apparaît comme étant le plus adapté aux besoins de l'enfant. Le gouvernement fait croire qu'il met en place une politique d'inclusion scolaire alors qu'il vide les institutions et dispositifs spécialisés de leur substance et des places nécessaires. L'intersyndicale rappelle que chaque élève a le droit à une solution de

scolarisation adaptée et que cela nécessite parfois des prises en charges délivrées par des personnels spécialisés.

Ces annonces purement comptables, sont en dehors de toute considération des vrais besoins en accompagnement des élèves et de respect des personnels. Aucune reconnaissance, titularisation ou statut pour les AESH et les AEd, accès au CDI au bout de 3 ans pour les AESH et de 6 ans pour les AEd, maintien des salaires en-dessous du seuil de pauvreté... des annonces qui ne font pas avancer l'enjeu de l'inclusion, bien au contraire!

Pour dire non à la précarité qui touche l'ensemble des AESH, **nos organisations syndicales appellent tous les personnels à se mettre massivement en grève le 13 juin et à se réunir devant les DSDEN, les rectorats et le ministère pour gagner un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH !**

Nous revendiquons :

- **La création d'un véritable statut de la Fonction publique**
- **L'augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec l'alignement sur la grille de catégorie B**
- **La garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24h**
- **L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens**
- **Le recrutement des AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins**
- **La garantie d'accès à des formations à la hauteur des missions en présentiel et sur leur temps de travail**

Le 13 juin, AESH en grève !

RDV à 12 h 30 pour un pique-nique revendicatif devant la DSDEN à Mont-de-Marsan